

# La conquête de Berne par les Vaudois

Autor(en): **V.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **53 (1915)**

Heft 33

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-211453>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
Imprimerie Ami FATIO & C<sup>ie</sup>, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

**Sommaire du N° du 14 août 1915 :** La conquête de Berne par les Vaudois (V. F.). — Les deux apprentis (Salomon Cougnard). — Toasts en patois. — La bergère Nanette. — L'amoureux pris au filet. — Les ânes d'Ouchy (Benjamin Dumur). — (A suivre). — Boutades.

## LA CONQUÊTE DE BERNE

PAR LES VAUDOIS

La belle revue *Schweizerland*, éditée à Coire, a publié récemment une étude sur Berne et le Pays de Vaud, signée L. S. de Tschanner. M. de Tschanner est Bernois, aussi est-ce sans étonnement que nous apprenons par lui que la domination de Berne fut pour les Vaudois le plus grand des bienfaits. Chacun conçoit le bonheur à sa manière. Mais, à côté de jugements partiels et d'exagérations, ce travail renferme des passages non dénués d'intérêt. Ce sont ceux où l'auteur examine ce que les Bernois doivent aux Vaudois. Voici, traduit de l'allemand, ce qu'il dit :

« Le pays conquis exerça-t-il une influence sur ses maîtres ? C'est indéniable. Loin de pénétrer l'élément vaudois, la vie bernoise se laissa pénétrer par lui, le vassal déteignit sur le seigneur. Mais aussi, les races germaniques se sont toujours senties attirées par le Midi. Les Bernois ne firent pas exception. Ils avaient beau être faits à leur ciel plus froid, à leurs ombres sapins, à leurs maisons de bois noirci, déjà alors ils cédaient au charme qui s'empare de leurs descendants lorsque, au sortir du tunnel de Chexbres, ils se trouvent subitement en présence de l'éclatant tableau que forment sous la voûte azurée le miroir du Léman, les claires petites villes et le vignoble recouvrant les coteaux ensoleillés. Dès les premières années de la conquête, nombre de patriciens prirent l'habitude de passer une partie de l'année sur les terres abandonnées par les gentilshommes du Pays de Vaud ; avec ces domaines, ils acquirent les droits seigneuriaux qui y étaient attachés, et comme ils ne cessaient de s'enrichir et d'agrandir leurs propriétés, on peut dire qu'au 18<sup>me</sup> siècle la moitié des biens fonciers de la bourgeoisie de Berne se trouvait en pays vaudois.

« Tout en administrant ces terres où ils séjournèrent durant la belle saison, les Bernois entrèrent en contact avec leurs sujets en des rapports de plus en plus étroits. Ils apprirent le français ; car on connaît le peu de propension des races latines pour les langues étrangères et d'autre part la facilité avec laquelle les Germains s'expriment dans tous les idiomes. D'emblée donc, le français fut la langue officielle, comme elle était la langue de la vie privée.

« Les Vaudois plaisaient volontiers leurs anciens seigneurs et maîtres à propos de leur français bernois. Il n'en reste pas moins que c'est au Pays de Vaud que Berne doit d'être le canton bilingue par excellence et que sans lui il n'eût sans doute pas compté des écrivains comme Louis de Muralt, Sinner de Ballaigues

et Albert de Haller, qui possédaient également bien l'une et l'autre langues.

« Grande fut aussi l'influence du français sur le dialecte bernois, dont les innombrables gallicismes étonnent si fort nos confédérés du nord et de l'est.

« Et la manière d'être du Bernois, sa façon de penser, combien profondément ne portent-elles pas l'empreinte welsche ! De tous les confédérés de langue allemande, il est le moins exclusivement german d'esprit. C'est là un fait qui frappe tous les étrangers. Or si le Bernois du 17<sup>me</sup> et du 18<sup>me</sup> siècle perdit sa sauvage nature d'ours du temps des guerres de Bourgogne et de Lombardie, ce n'est pas en servant dans les armées des rois de France, tous les historiens sont d'accord là-dessus. Il se dégrossit au contact des Vaudois, au contact des protestants français de haute culture qui se réfugièrent chez eux, et par les relations que la possession du pays de Vaud lui permit de nouer avec Genève, si bien que la langue française était déjà parlée couramment à Berne au 17<sup>me</sup> siècle.

« Pour beaucoup de baillis bernois, le séjour au Pays de Vaud fut une excellente école de maintien. La dignité de leurs hautes fonctions dans des contrées où les cités populeuses n'étaient pas rares et qui comptaient nombre de représentants de la noblesse, réclamait un décorum dont se passait volontiers la rustique population des campagnes bernoises. Ils s'achoppèrent, au début, à bien des difficultés, mais à les surmonter ils acquirent petit à petit ce ton de bonne compagnie et cette aisance dans le maniement de la chose publique, que les écrivains du 18<sup>me</sup> siècle se plurent à louer. Et, grâce à la bonté innée de leurs administrés et d'eux-mêmes, la défiance ne tarda pas à faire place de part et d'autre à de meilleurs sentiments. On apprit à se connaître et à s'estimer réciproquement ; on noua des liens d'amitié, que cimentèrent des mariages de plus en plus fréquents ; des Vaudois épousèrent des Bernoises ; mais bien plus grand fut le nombre des citoyens de Berne qui prirent femme dans le Pays de Vaud, ce qui montre que la grâce des Vaudoises exerce son pouvoir depuis longtemps. Presque tous les hommes d'Etat du 18<sup>me</sup> siècle avaient du sang welsche dans les veines. La mère de l'avoyer Nicolas-Frédéric de Steiger était une Wuillermin de Montricher ; Albert de Mulinen avait épousé Elisabeth de Goumoëns, et dans la généalogie d'autres familles patriciennes, on rencontre fréquemment les noms des Cerjat, Joffray, Loys, Blonay et de bien d'autres. A l'exemple des hauts magistrats, une infinité de petits fonctionnaires et de simples bourgeois de Berne s'unirent à des Vaudoises. D'autre part, on vit dès le 16<sup>me</sup> siècle des ressortissants du Pays de Vaud abandonner la terre natale pour aller s'établir dans la cité de l'Aar ; ainsi les Gachet ou Gatschet de Payerne (1558), les Fetscherin de Moudon (1581), les Ganting de Lucens (1577), les Gaudard de Lausanne (1620). En 1576, Blaise Marcuard de Payerne est appelé à la chaire de théologie de l'Académie de Berne. L'ancêtre de l'innombrable famille bernoise des

König est l'apothicaire Simon Roy, qui de la contrée d'Orbe émigra à Berne en 1574...

« Le Pays de Vaud est le premier élément romand qui s'incorpora à la Confédération. Il fut et il est resté en Suisse le trait-d'union principal entre la civilisation française et la civilisation allemande. En second lieu, c'est parce que Berne, et aussi Fribourg, comptaient des Vaudois parmi leurs administrés, que les cantons allemands de l'ancienne Confédération apprirent à considérer également comme des confédérés ces représentants d'une race parlant une langue différente de la leur. Enfin, de par l'influence du Pays de Vaud se forma au-dessus des divergences de races, de langues et de confessions, notre caractère national actuel, qui n'est ni allemand ni français. Sans la conquête du Pays de Vaud, la Suisse serait demeurée une confédération d'Etats exclusivement germaniques. »

Donc, si les Bernois ont fait la conquête du Pays de Vaud, ils ont été conquis à leur tour par les Vaudois et surtout par les Vaudoises.

Le vin de nos coteaux n'a-t-il pas contribué un peu à cette revanche ? M. de Tschanner n'en dit mot.

L'étendue de son étude nous a contraint à la résumer beaucoup et à passer sous silence les raisons qu'il donne de la minime part qu'eurent Genève, Neuchâtel, Fribourg et le Bas-Valais dans la formation de ce caractère qui nous distingue, paraît-il, nous autres Suisses, de toutes les autres nations.

V. F.

**Là où il y a de la gêne...** — Dans un coupé de 2<sup>me</sup> classe, sur la ligne de Berne, un voyageur ouvre son étui à cigares et, avant d'y prendre de quoi fumer, le présente courtoisement à son vis-à-vis.

— Ché fous rémercie, répond celui-ci, ché né suis bas fumier, mais ché prendrai volontiers sans cette bête bochette, une timbre de 10 centimes...

Et il se servit sans vergogne.

## LES DEUX APPRENTIS

Dans je ne sais quelle petite ville  
On allait pendre un criminel  
Très plaisant de son naturel.  
— « Vous ne paraissez pas un homme bien habile »,  
Dit-il au perruquier nouveau,  
Qui pour le dernier jour vint faire sa toilette,  
« Seriez-vous point un apprenti bourreau ? »  
— « Vous l'avez deviné, répondit maître Jaquette,  
« A ce métier depuis peu descendu,  
« Je ne suis pas fort entendu ;  
« Aujourd'hui même je m'installe...  
— En ce cas, mon ami, la partie est égale,  
Car aussi, moi, je suis un apprenti pendu. »

Salomon COUGNARD (Genève, 1788-1868).